



« La monarchie canadienne »: comment s'en débarrasser.

Par [André Binette](#) et [Robin Philpot](#)

Mondialisation.ca, 18 janvier 2020

[Le pied à Papineau CKVL](#) 16 janvier 2020

Région : [L'Europe](#), [Le Canada](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Le 16 janvier 2020: Sur la monarchie « canadienne », la vraie question à poser n'a rien à voir avec le show de télé-réalité de bas étage sur la crissette d'un prince et d'une princesse mais plutôt sur pourquoi et comment se débarrasser cet anachronisme qui empeste toutes nos institutions politiques.

André Binette, constitutionnaliste et auteur du livre *La fin de la monarchie au Québec* (Éditions du renouveau québécois) nous parle d'une récente décision de la Cour d'appel qui confirme la validité d'une loi de 2013 sur la succession royale adoptée par le gouvernement Harper.

En gros, explique André Binette, la Cour vient appuyer une décision du gouvernement canadien d'abandonner sa souveraineté pour éviter de modifier la Constitution canadienne de 1982, ce qui l'obligerait d'obtenir le consentement de l'Assemblée nationale du Québec.

L'Australie, également une fédération du Canada, n'a pas procédé ainsi, note André Binette. Ce pays a dû obtenir le consentement unanime des États fédérés.

Il cite également Mme Anne Twomey, une des grandes expertes de la monarchie, qui avait réalisé une étude fouillée en soutien aux professeurs Geneviève Motard et Patrick Taillon qui contestaient la validité de la loi fédérale. Contrairement au gouvernement de Stephen Harper (et partant de la Cour d'appel), Même Mackenzie King a tenu, en 1937 lors de l'abdication d'Édouard VIII, à ce que le Canada agisse de façon plus conforme à l'indépendance du Canada obtenue en 1931 avec le Statut de Westminster.

André Binette termine en proposant une manière pour le Québec de se débarrasser de la monarchie, qu'il soit indépendant ou non.

La source originale de cet article est [Le pied à Papineau CKVL](#)

Copyright © [André Binette](#) et [Robin Philpot](#), [Le pied à Papineau CKVL](#), 2020

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca